

CONSEIL DE COMMUNAUTE du 09 juillet 2003

PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 03/07/2003

Date d'affichage de la convocation au siège : 03/07/2003

La séance est ouverte

Le 09 juillet de l'année deux mille trois à 18 heures
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)		M. POUSSEAU	
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)			X
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)		M. MATHIEU		SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	à/c 18 h 15		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GONZALEZ Raymond			X
BALAYE Philippe	X			GOUVERNEUR Gérard		Mme SECCO	
BAQUER Michel			X	LOPEZ Maria			X
BARON Michel			X	MARTIN Benoit	X		
BERGEY Huguette	X			MAY Marylène	X		
BOURROUSSE Michèle			X	MUSSEAU Alain	X		
BOYER Alain		M. CLAVERIE		NARDI Philippe	à/c 18 h 15		
CAULE Jean Michel	X			OLIVIER Julien			X
CHENNA Nadine	X			PELISSIER Bernadette	à/c 18 h 10		
DANNE Philippe		Mme TALABOT à/c 18 h 15		POUSSEAU Michel	X		
DELORT Francis	X			RANCEZE Martine	à/c 18 h 15		
DUPART Jean Luc	X			ROUSSELOT Gilbert		M. MARTIN	
ESTRADE Philippe		M. GRENIER		SAUZEAU Jacky	à/c 18 h 10		
FAUGERE Michel	X			SERIS Didier		M. MONNIER	
FOUSSIER Jean Guy	X			TARRIDE Francis	X		
GACHET Jean Michel	X			VIDAL Pierre	X		
GARBAY Dominique			X				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame SECCO est élue secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 11 avril 2003 est adopté, sous réserve de modifications.

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu

le 09 juillet 2003

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2003/29	Tableau des effectifs	Unanimité
2003/30	Régime indemnitaire du personnel	Unanimité
2003/31	Modification des membres du Conseil communautaire et de la composition des commissions	Unanimité
2003/32	Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et de la Commission d'Appel d'Offres et	Unanimité
2003/33	Délégation du Conseil communautaire au Président	Unanimité
2003/34	Achat d'un terrain au lieu dit Migelane à la commune de Léognan	Unanimité
2003/35	Achat de conteneurs pour la collecte sélective, commune de Castres Gironde	Unanimité
2003/36	Marché de gestion et d'exploitation des deux déchetteries communautaires - lancement de la procédure	Unanimité
2003/37	Desserte d'équipements d'intérêt communautaire	Unanimité
2003/38	Subventions aux associations	USB Basket ball La Brède : unanimité Histoire et Mémoire des Graves : Adopté par 30 voix pour et 6 abstentions : Mme MAY, MM Gachet, Théron, Dupart, Balayé, Martin
2003/39	Souscription d'un emprunt	Unanimité

Compte-rendu analytique

Approbation du procès verbal du Conseil communautaire du 11 avril 2003 : Monsieur BALAYE demande de rectifier le vote de la délibération n° 2003/05 comme suit : abstention de Monsieur BALAYE et non pas de Monsieur BENOIT.

La modification est adoptée à l'unanimité.

2003/29 - Tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Président

Cette délibération a pour objet l'ouverture des postes suivants, au 01 septembre 2003 :

- un contrôleur principal de travaux, destiné à intégrer un agent actuellement mis à disposition par une commune membre, et ce depuis le 01 janvier 2003 ;
- un rédacteur, responsable des finances, qui travaillera en partenariat avec Monsieur Constant, et aura en charge entre autres l'élaboration du budget ;
- un poste d'éducateur territorial de jeunes enfants, dont la fonction sera d'être animateur de Relais Assistantes Maternelles, et qui travaillera aux cotés de la Commission présidée par Madame Secco ;
- un poste d'attaché, qui aura un rôle de coordonnateur enfance jeunesse.

Monsieur le Président souligne que concernant les deux derniers postes relatifs à la petite enfance, ceux-ci sont en partie financés par la CAF.

Monsieur LEMIRE se félicite également de cette participation de la CAF au financement de ces emplois.

Adopté à l'unanimité

2003/30 - Régime indemnitaire du personnel

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit d'étendre l'attribution de l'IEM à toutes les catégories de personnels prévues par le décret instituant cette prime.

Adopté à l'unanimité

2003/31 - Modification des membres du Conseil communautaire et de la composition des commissions

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Maire de Castres Gironde a saisi les services communautaires de la démission d'un membre du Conseil communautaire, Monsieur BARON.

Madame Christine PERRIN, a été nommée en tant que remplaçante titulaire de Monsieur BARON, et Monsieur Jean Paul BOIS en tant que délégué suppléant en remplacement de Madame PERRIN.

Monsieur le Maire de La Brède a eu une démarche identique, suite à la démission de Monsieur Philippe ESTRADÉ de ses fonctions de délégué communautaire. Madame Sylvie DUFRANC a été désignée délégué titulaire en remplacement de Monsieur ESTRADÉ.

Annexé à la délibération, un tableau récapitule la composition des commissions telle que demandée par les communes, intégrant les titulaires et les suppléants.

Adopté à l'unanimité

2003/32 - Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et de la Commission d'Appel d'Offres

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de prendre en compte les modifications apportées par la démission des délégués évoquée dans la délibération précédente.

Adopté à l'unanimité

2003/33 - Délégation du Conseil communautaire au Président

Rapporteur : Monsieur le Président

Cette délibération est à reprendre en raison de la circulaire du 04 avril 2003.

Adopté à l'unanimité

2003/34 - Achat d'un terrain au lieu dit Migelane à la commune de Léognan

Rapporteur : Monsieur le Président

La Communauté de Communes de Montesquieu sollicité la commune de Léognan en vue d'acquérir le terrain nécessaire à la construction de la déchetterie communautaire.

Monsieur le Maire de Léognan a donc transmis l'avis des Domaines, pour un montant de 28 110 €.

D'autre part, Monsieur le Président informe qu'en ce qui concerne le terrain d'assiette de la déchetterie de l'Arnahurt, la commune de La Brède est en cours de régularisation pour l'acquisition d'une bande de terrain, préalablement à l'achat du terrain par la Communauté de Communes de Montesquieu. L'achat de la totalité du terrain sera proposé au Conseil communautaire dès la rétrocession effectuée.

Monsieur CONSTANT souhaite savoir si le géomètre est intervenu.

Monsieur le Président confirme que tous les plans sont en notre possession.

Adopté à l'unanimité

2003/35 - Achat de conteneurs pour la collecte sélective, commune de Castres Gironde

Rapporteur : Monsieur le Président

Depuis le 01 juillet 2003, la commune de Castres Gironde est passée en collecte sélective en porte à porte. Pour assurer la collecte du verre et des emballages ménagers à recycler, il est nécessaire d'acheter les conteneurs adéquats.

Monsieur THERON, souhaite connaître la position à long terme sur les déchets, et savoir si le système du porte à porte sera uniformisé ou non. Le SIROM avait opté pour une collecte par points d'apport volontaire.

Monsieur le Président précise que les communes actuellement en collecte au porte à porte n'appartenaient pas au SIROM et n'avaient pas mis en place de tri sélectif.

Il rappelle que le Cabinet IDE Environnement mène actuellement une étude portant sur le coût d'un passage en régie, la mise en correspondance entre le tri sélectif en PAV et en porte à porte, et enfin l'identification des DIB pour les entreprises.

Il confirme que l'harmonisation des services est un objectif communautaire.

Adopté à l'unanimité

2003/36 - Marché de gestion de d'exploitation des deux déchetteries communautaires - lancement de la procédure

Rapporteur : Monsieur le Président

Cette délibération a pour objet de lancer la procédure de marché pour la gestion et l'exploitation des deux déchetteries communautaires.

En effet, le choix du prestataire qui assurera la gestion de la déchetterie de Migelane vient d'être fait, il s'agit d'ONYX. Cette prestation prendra fin le 04 novembre 2003, date échéance du contrat de la déchetterie de l'Arnahurt.

Un marché global pour les deux déchetteries sera donc relancé.

Monsieur FOUSSIER s'interroge sur l'emploi d'un ou plusieurs gardiens.

Monsieur le Président l'informe qu'il s'agit d'un choix du prestataire. Cependant, les services communautaires auront un œil attentif à ce point.

Adopté à l'unanimité

2003/37 - Desserte d'équipements d'intérêt communautaire

Rapporteur : Monsieur le Président

Cette délibération vise à définir les conditions de participation des communes aux équipements d'intérêt communautaire.

Monsieur MARTIN demande si la Communauté de Communes de Montesquieu dispose maintenant d'une vision plus claire des voiries communautaires.

Monsieur le Président répond qu'il est nécessaire que la Commission concernée élabore une cartographie des voiries d'intérêt communautaire.

Cependant, lorsque les actes concernant les zones industrielles seront passés avec les différentes communes, les voiries intérieures seront de compétence communautaire.

Ensuite, il reviendra à la Commission de définir les voiries d'intérêt communautaire et de faire valider cette définition par le Conseil.

Adopté à l'unanimité

2003/08 - Subventions aux associations

Rapporteur : Monsieur le Président

Les travaux de la Commission « équipements scolaires, sportifs et socio-culturels » ont abouti à proposer l'attribution de deux subventions : USB Basket Ball à La Brède (300 €) et Histoire et Mémoire des Graves (200 €).

Monsieur GACHET souhaite dissocier le vote de chaque subvention. Le Conseil est favorable.

Subvention USB Basket Ball La Brède : adopté à l'unanimité

**Subvention Histoire et Mémoire des Graves : adopté par 30 voix pour et 6 abstentions
(Mme MAY, MM THERON, GACHET, DUPART, BALAYE, MARTIN)**

Monsieur GACHET souhaite apporter des précisions sur sa position ; en effet, il estime que la seconde association ne présente pas d'intérêt communautaire.

2003/39 - Souscription d'un emprunt

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Les travaux de la seconde déchetterie arrivent à leur terme. Le budget 2003 prévoyait un autofinancement par emprunt.

Le solde du premier emprunt concernant la déchetterie de l'Arnahurt a été renégocié en incluant le financement de la seconde déchetterie. Ceci permet d'obtenir un taux plus intéressant.

Trois organismes ont été consultés, la Caisse d'Epargne a fait les meilleures propositions.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

- Comptes rendus et convocations

Les comptes rendus de Commissions et Conseil sont désormais en ligne sur le site internet, ainsi qu'un planning prévisionnel.

Monsieur le Président invite donc les Conseillers à s'y référer, ceci venant en seul complément de l'exemplaire « papier » qui est diffusé.

- Boites aux lettres

Il est demandé aux Conseillers démissionnaires de remettre les clefs de leur boîte aux lettres au secrétariat, afin de les transmettre à leur remplaçant.

La séance est levée à 19 h 40.